

GESTION

Un dossier préparé par Johan Debière

RECYCLAGE ET VALORISATION

DÉCHETS: QUE PEUVENT E

En temps de crise, la tendance naturelle veut que l'entreprise consacre un minimum de ressources et de temps à ce qui n'entre pas dans son core business. Une tendance naturelle qui devrait logiquement concerner la gestion, le recyclage et la valorisation des déchets qui ne constituent souvent pour les entreprises qu'une tracasserie parmi d'autres. Oui, mais voilà: les temps changent.

LE SUJET QUI était anecdotique a gagné en importance, au point de devenir stratégique pour certaines PME. Aujourd'hui, certaines tirent même bénéfice ou avantage d'une gestion intelligente de leurs déchets...

Depuis la fin des années '90 jusqu'au début des années 2000, le monde économique belge a d'abord fait de la gestion des déchets un combat moral. Avec la surchauffe de l'économie, cet intérêt moral des entreprises pour le recyclage des déchets s'est doublé d'un autre intérêt: l'intérêt économique. Avec des prix qui ont littéralement explosé notamment pour des matériaux comme l'aluminium ou qui ont fortement progressé comme pour le bois ou le PET, les entreprises ne peuvent plus faire l'impasse sur l'utilisation de matières recyclées dans leur process. Ne pas le faire équivaut à laisser les concurrents prendre l'avantage. C'est particulièrement vrai pour les produits de grande consommation et pour les produits de plus faible valeur. Alors qu'elle taisait ses réalisations dans le domaine de l'incorporation de matières premières secondaires dans la fabrication de ses bouteilles, la société Spa Monopole a ainsi changé d'attitude depuis quelques années. Elle a accentué sa posture de défenseur de l'environnement, allant jusqu'à affirmer haut et fort et avant les autres qu'elle incorporait 25% de fibres recyclées dans ses bouteilles.

Du PET recyclé chez Spa Monopole

Chez Spa Monopole, on avance que l'incorporation de PET recyclé dans les bouteilles en plastique a été décidée avec l'idée de réduire les émissions de CO₂ dans l'atmosphère. «A chaque



fois qu'une tonne de PET est recyclée, la chaîne de production des bouteilles, en ce compris les opérations de collecte et de transport, on émet 2,5 tonnes de CO₂ en moins dans l'atmosphère», explique Bernard Michotte à chaque fois qu'on lui pose la question... Or, depuis l'introduction de cette mesure en 2000, Spa Monopole a réduit de 16.000 tonnes sa consommation de

N FAIRE NOS ENTREPRISES?



Engins mobiles pour déchets de construction et de démolition.

matières premières vierges. Le calcul est donc simple: à raison de 16.000 tonnes de matières premières vierges économisées, Spa Monopole aurait ainsi évité l'émission de 40.000 tonnes de CO₂ dans l'atmosphère. L'effort de Spa Monopole est donc équi-

valent à celui de 6.666 ménages qui auraient laissé au garage la voiture familiale une année durant... Les efforts consentis par Spa Monopole et par tous les producteurs qui intégreraient des matériaux recyclés dans leurs conditionnements ne seraient donc pas si anecdotiques que ça.

Des fibres recyclées encore plus propres que les fibres vierges

Le hic, c'est que le PET est encore peu recyclé lorsqu'il s'agit d'emballages en contact alimentaire. La grande majorité du PET recyclé. En général, lorsque ces fibres sont recyclées, elles le sont encore essentiellement à destination de l'industrie textile. Cette différence s'est longtemps expliquée par la difficulté de faire accepter au consommateur la présence de plastique recyclé dans un conditionnement contenant une boisson ou un aliment.

Les choses changent pourtant. A la faveur d'actions engagées par des associations comme l'Alliance for plastic Beverage Containers sustainability (ABC), tous les espoirs sont permis, dans la mesure où la technologie permet aujourd'hui d'avoir des fibres recyclées qui présentent parfois un degré de pureté supérieur à celui des fibres vierges... Reste que des barrières persistent encore. Et qu'un gros travail de fond et d'évangélisation doit encore être effectué pour amener tous les emballeurs et tous les consommateurs à regarder le conditionnement fabriqué à partir de fibres recyclées avec la même bienveillance.

Quid des déchets d'emballages industriels?

Ce débat qui tourne autour du PET existe aussi, avec quelques nuances, pour les autres matériaux généralement utilisés par l'industrie des biens de consommation courante comme le carton ou le bois qui sont de plus en plus composés de matières recyclées. En terme de respectabilité et d'éco-bilan, ces matériaux rejoignent désormais le verre qui a longtemps fait figure de champion toutes catégories dans le domaine du recyclage.

Si le gisement de matières premières secondaires représenté par le marché de la consommation de masse est énorme, il ne l'est pas moins dans ce que l'on appelle les déchets industriels. A ce niveau, des efforts importants ont également été consentis par les secteurs et par les associations chargées d'encadrer la collecte et la valorisation des déchets. Ainsi, en Belgique, Valipac fait état d'un bilan des plus réjouissants. En 2008, l'association a fêté dix ans de présence sur le marché. Et force est de constater que le travail accompli est consistant. En dix ans, Valipac a réussi à rallier quelque 8.300 adhérents qui lui confient la prise en charge de leurs obligations en matière de recyclage d'emballages industriels. Certes, le gisement total est nettement

(photo VBC - Colas)

GESTION

Dossier Environnement



Hugues Frère, Promotion Manager chez Hout Info Bois :

"En privant les entreprises de la ressource de base avec laquelle elle doivent travailler, les partisans de la valorisation de la biomasse font peser un risque certain sur la survie de ces entreprises"

moins impressionnant que celui qui est affiché par Fost+ pour la collecte des déchets d'emballages ménagers, il n'en reste pas moins vrai qu'avec près de 650.000 tonnes d'emballages à usage unique collectées en 2008, Valipac dépasse le double objectif que lui a assigné le législateur, à savoir atteindre 80% de taux de recyclage et 86% de taux de valorisation.

Le réutilisable: une option sérieuse dans l'industrie

Nous ne serions pas complet si nous ne parlions pas des emballages réutilisables. En la matière, les affiliés de Valipac et l'ensemble du secteur peut se targuer de résultats qui sont assez bons. En réalité, tout réside dans la valeur intrinsèque du contenant. S'il est solide et qu'il est relativement cher à produire, l'emballage aura plus de chances d'être ramené à son expéditeur une fois qu'il aura rempli sa mission (c'est-à-dire permettre l'acheminement du produit du producteur vers l'utilisateur). Ainsi, dans son PreventPack de décembre 2008, Valipac soulignait l'importance croissante des emballages industriels réutilisables: «Peu visibles du grand public, les emballages industriels réutilisables sont de plus en plus courants». Et Valipac d'ajouter que l'industrie a de plus en plus souvent recours à ce type d'emballages dans les chaînes logistiques complexes où il faut transporter, distribuer et stocker les produits avec des opérations de logistique comme le groupage et le transport des produits qui nécessitent des emballages spécifiques qui doivent protéger le produit lors de la manutention et faciliter son transport en grandes quantités.



Recyclage du bois.

(Photo K&M)

39 millions de mouvements de palettes chaque année en Belgique

En 2007, près de deux millions de tonnes d'emballages industriels réutilisés ont ainsi déclarées à Valipac. Un chiffre qui ne donne qu'une idée fort peu précise du va-et-vient continu des emballages industriels réutilisables. En chiffres bruts, le mouvement est plus parlant. Ainsi, chaque année, la Belgique enregistre quelque 39 millions de mouvements de palettes réutilisées chaque année. Et 3,5 millions de mouvements de fûts métalliques et en plastique. Dans certains domaines, la recrudescence des emballages

Suite voir p.20



Les produits d'Ecolab sont chaque jour un peu plus concentrés pour obtenir des emballages toujours plus petits. A la clef: moins de matières premières, moins de transport et moins de logistique.

©Auxipress s.a./n.v.

GESTION

Dossier Environnement

ORDAL

Approche diversifiée de la gestion des déchets

Située à Ranst, Ordal est un producteur d'eau minérale naturelle, de limonades, de jus de fruits et de sirops. Pour gérer ses flux de déchets et de recyclage, la société a développé une approche bien pensée. De par le fait qu'elle s'occupe elle-même de toutes les opérations comme l'embouteillage, l'étiquetage et la distribution, elle est logiquement confrontée à des situations fort différentes.

«DANS LE TEMPS, nous utilisons nos propres palettes et nous nous étions organisés sur un système de consigne. Il y a environ 20 ans, nous avons opté pour un système de palettes standardisées», explique l'administrateur Frans Schelkens. «Nous utilisons maintenant des palettes de location CHEP (ndlr: leader mondial de la location de palette) et dans une moindre mesure des europalettes. Avec les palettes CHEP, nous ne devons pas nous préoccuper de l'usure ni du recyclage. C'est l'affaire de CHEP. Ce service de location nous coûte évidemment plus que ce que nous coûterait un système organisé avec nos propres palettes, mais nous considérons la chose comme un service rendu à nos clients. Ceux-ci peuvent en effet retourner les palettes CHEP à n'importe quel fournisseur et ne doivent plus adapter leur logistique aux habitudes de fournisseurs individuels». Les europalettes qui ont atteint la fin de leur cycle de vie aboutissent dans le circuit informel. «Il y a toujours quelqu'un

qui peut en avoir besoin pour récupérer des planches ou comme bois de chauffage».

Ordal distribue ses eaux et ses limonades dans des bouteilles en verre et ses sirops dans des bouteilles en PET consignées à la demande d'un gros client. «Les bouteilles consignées engendrent des frais de transport supplémentaires», souligne Frans Schelkens. «Dans un rayon de 150 kilomètres, le jeu peut en valoir la chandelle. Tout dépendra du volume».

Ordal rassemble et presse les capsules et même les étiquettes des bouteilles consignées qui lui sont renvoyées. Ensuite, une entreprise spécialisée les reprend. «Nous récupérons aussi les bouteilles consignées de sociétés concurrentes. Nous avons passé un accord avec Spa et Coca Cola pour l'échange de ces bouteilles. Pour les bouteilles appartenant à de petits fournisseurs, nous avons un accord avec une entreprise de tri gantoise qui fonctionne à la commission.»

www.ordal.be

RADERMECKER

Jusqu'à 15 tonnes de déchets de bois valorisable... par jour dans le zoning de Battice

LES DÉCHETS DE bois, Radermecker connaît. Active depuis 1973, cette entreprise familiale fabrique des palettes et des caisses en bois. En 2001, au lendemain d'un incendie qui a ravagé ses installations, l'entreprise a été contactée par les sociétés Xylowatt et par Electrabel. Dans la tête de ces deux acteurs du monde de l'énergie et de la valorisation des déchets de bois, une idée avait germé: «Il s'agissait à l'époque de mettre à disposition un espace où allaient être valorisés thermiquement les déchets de bois issus de l'activité de notre PME, l'idée étant en fin de compte de nous approvisionner en chaleur et en électricité», explique Marcel Charlier, responsable technique chez Radermecker.

Equippée de deux séchoirs, la PME est en effet amenée à traiter le bois à 56 ° pendant trente minutes conformément à la norme ISPM 15. En asséchant ses matières premières avec la valorisation thermique de ses déchets de bois, l'entreprise fait coup double: elle bénéficie d'une chaleur et d'électricité à des conditions tarifaires intéressantes et fait valoriser sur place son flux de déchets. De son côté, Electrabel tire son épingle du jeu en bénéficiant du jeu des certificats verts «sans lesquels l'installation ne serait pas rentable», souligne Pierre Bracaval.

Des quantités de déchets qui peuvent paraître énormes, mais qui s'avèrent en réalité juste suffisantes pour alimenter le moteur électrique d'une puissance de 300 kW électrique. «Il faut le savoir: un gazogène comme celui qui est installé sur le site de Radermecker consomme 1 kilo de bois par kW produit. En multipliant par 24 heures et en doublant la capacité avec un deuxième gazogène, vous englobiez effectivement près de 15 tonnes de bois par jour», explique l'ingénieur d'Electrabel.

Au-delà du modèle théorique que nous offre Electrabel à travers cette référence, il y a toutefois la réalité du terrain. Depuis 2001, le gazogène et le moteur installés n'ont pas encore véritablement démarré. Pierre Bracaval le reconnaît: «Dans le bois, il y a du goudron que l'on doit éliminer en crackant autant que possible les matières polluantes au sein même du gazogène afin d'éliminer tout rejet de polluant». Bref, pas la peine d'envisager une technologie verte si elle se contente de déplacer la pollution... Un dilemme que l'électricien ne désespère pas de dépasser dans les prochaines semaines ou les prochains mois.

www.radermecker.be - www.xylowatt.com - www.electrabel.com

PUBLIREPORTAGE

Mesures à Bruxelles en cas de pic de pollution

LES CONDITIONS HIVERNALES peuvent provoquer des pics de pollution, qui nécessitent des actions de la part des pouvoirs publics. A Bruxelles, depuis janvier 2009, des nouvelles mesures d'urgence sont d'application. Elles varient en fonction du seuil de concentration de certains polluants (particules fines et dioxydes d'azote) dans l'air. Elles peuvent, dans des cas rares, aller jusqu'à des restrictions de circulation des voitures et camions. Vous trouverez les mesures prévues pour les différents niveaux d'alerte sur le site www.picdepollution.be.



Seuil d'intervention 1

- Limitation de vitesse à 90 km/h sur le Ring et à 50 km/h sur les autres voiries et renforcement du contrôle de la vitesse par la police. (2 à 3 fois par an en moyenne)



Seuil d'intervention 2

- Entre 7 et 10h et entre 17 et 20h, sont interdits à la circulation les poids lourds de plus de 3,5 tonnes. Un système de circulation alternée est mis en place : par exemple, seules les voitures dont les plaques se terminent par un nombre pair circulent (et inversement la prochaine fois). Les taxis, les véhicules à hautes performances environnementales, les poids lourds et les véhicules prioritaires ne sont pas concernés par ces restric-

tions. Renforcé pour l'occasion, le réseau de la STIB devient gratuit. Pour les bâtiments du secteur tertiaire : obligation de limiter la température à 20°C. Les mesures du seuil 1 sont toujours d'application. (tous les 2 à 3 ans en moyenne)



Seuil d'intervention 3

- Tout véhicule est interdit à la circulation, à l'exception des taxis, des transports en commun et des véhicules prioritaires ou à hautes performances environnementales. Les mesures du seuil 2 prévues pour le réseau de la STIB et les bâtiments du secteur tertiaire sont maintenues. (très rare)

Comment pouvez-vous préparer votre entreprise à ce risque ?

Tout d'abord en anticipant la situation et en préparant un plan d'action qui prévoit, notamment, d'identifier une personne coordinatrice en cas de pic de pollution. Durant la période à risque, de novembre à mars, l'entreprise informe les employés sur les enjeux et les mesures d'urgence liés au pic. Les alternatives aux déplacements en voiture sont également communiquées (télétravail, transports en commun, co-voiturage, etc.).

Pour vous préparer aux pics de pollution, et préparer votre communication, mais aussi pour être averti de l'imminence d'un pic de pollution: www.picdepollution.be

GESTION

Dossier Environnement



C'est dans un gazogène comme celui-ci, qui est fabriqué par la société belge Xylowatt, qu'Electrabel valorisera les 15 tonnes de déchets de bois produits chaque jour par la PME Radermecker, à Battice.

réutilisables est même étonnante. C'est notamment le cas dans le domaine du transport des fruits et légumes où l'on assiste à un développement spectaculaire du nombre de bacs réutilisables. Un mouvement auquel le secteur des fruits et légumes n'est pas le seul à contribuer puisque l'on semble également privilégier désormais le réutilisable dans le domaine de l'automobile, mais aussi de la métallurgie, de la chimie, de la distribution et du verre. Le plus souvent, les conditionnements réutilisables prennent des formes bien connues comme les palettes en bois ou en plastique ou les big bags dont la diffusion est rendue «universelle» par une uniformisation. C'est le cas des Europalettes que l'on retrouve partout en Belgique et en Europe car elles sont caractérisées par des dimensions fixes. Parfois pourtant, le conditionnement réutilisable garde la marque de son maître. Dans ce cas, le retour de l'emballage ne peut s'effectuer que vers son expéditeur.

Small is beautiful

Autre tendance relevée dans le domaine des emballages industriels: celle de la concentration. A l'instar des grands lessiviers qui proposent désormais quasiment tous des produits en version concentrée, les fournisseurs de produits industriels étudient eux aussi des produits plus concentrés. Avantage? Des frais de conditionnement, des frais de stockage et de transport réduits à leur plus simple expression. C'est la voie qu'a choisi de suivre la société Ecolab pour ses produits de nettoyage et de désinfection. Depuis plusieurs dizaines d'années déjà, cette entreprise a adopté une approche intelligente de sa politique de conditionnement. Très tôt,

elle a privilégié les conditionnements légers et faciles à recycler. Un effort qui s'est encore accentué ces dernières années, avec cet effort de concentration. Patrick Verhelle, d'Ecolab: «Ainsi, nous avons mis au point le système Oasis Pro pour les cuisines de collectivité dans l'horeca, les hôpitaux et les restaurants d'entreprise. Autrefois, nos produits de nettoyage leur étaient livrés en jerrycans de 9,5 litres. Aujourd'hui, ils reçoivent des flacons compacts de deux litres et sous une forme fort concentrée qui leur permet d'obtenir jusqu'à deux fois plus de produit nettoyant».

Recyclage ou valorisation matière: le débat fait rage

Reste à aborder un autre thème lui aussi très sensible: celui qui concerne l'arbitrage du type de traitement à réserver aux déchets. D'un côté, les partisans du recyclage. De l'autre, celui de la valorisation énergétique. Sans entrer dans les détails techniques, sachez que les deux solutions ont leurs avantages et leurs inconvénients. Toutefois, pour certains matériaux, la valorisation énergétique fait débat. Il en va ainsi du bois qui représente une ressource très recherchée partout dans le pays. Une fois qu'il a été utilisé et qu'il devient un déchet, le bois est en effet recherché par des sociétés qui veulent l'intégrer dans un processus de production (pour fabriquer des panneaux en fibre de bois par exemple ou par les papetiers), mais ce déchet est également convoité par les sociétés qui sont actives dans la valorisation énergétique de la biomasse. Depuis quelques années, cette dernière option a gagné en importance. Un peu partout dans le pays, des investissements ont été consentis dans des installations qui brûlent ces déchets afin de produire chaleur et électricité. C'est le cas de la caisserie Radermecker à Battice qui a laissé à la société Electrabel le soin de développer une unité de valorisation des déchets qui engloutit chaque jour... 15 tonnes de déchets de bois (lire notre encadré à ce sujet). Des déchets que les panneautiers et que les papetiers belges regardent s'envoler en fumée avec angoisse.

Une question devenue très sensible

Selon Hugues Frères, Promotion Manager chez Hout Info Bois, la question est devenue très sensible dans le paysage économique belge: «En privant les entreprises de la ressource de base avec laquelle elle doivent travailler, les partisans de la valorisation de la biomasse font peser un risque certain sur la survie de ces entreprises». Sur le plan de l'environnement, le débat fait rage aussi entre les promoteurs de la valorisation de la filière bois-énergie qui affirme obtenir un bilan CO₂ nul et les valorisateurs «matière» qui affirment qu'en transformant le bois en nouveaux matériaux ou en utilisant le bois vierges pour construire une maison, on tire parti du rôle de stockeur de CO₂ du bois, mais mieux encore: on stocke ce CO₂ pendant des années alors que la filière bois-énergie le relâche directement dans l'atmosphère. Un débat qui n'est pas simple... Pour tenter d'y voir plus clair, Hout Info Bois organise en mars 2010 les Rencontres Filière Bois. Un événement qui aura pour objectif le développement économique de la filière bois dans la double perspective de la lutte contre la crise économique et de la lutte contre la crise écologique. ■